

MISE À JOUR DES AGRICULTEURS

Nouvelles de l'industrie



MISE À JOUR POST-AGM

Merci à tous ceux qui ont participé à notre 18e assemblée générale annuelle en janvier 2024. Plus d'une centaine de personnes ont assisté à la réunion, dont des membres de l'Alliance, des représentants du gouvernement et des parties prenantes de l'industrie. Nous remercions tout particulièrement tous nos orateurs et nos sponsors. Nous sommes également heureux d'annoncer notre conseil d'administration 2024-2025, dont les noms et les fonctions figurent à la page 15 du présent bulletin et sur notre site web.

Pour 2025, nous étendrons l'AGA à 1 ½ jour pour permettre aux gens de réseauter et de prendre contact avec leurs collègues agriculteurs.

DANS CETTE ÉDITION

Message du Président

Message du directeur général

Mise à jour des Problèmes

Résolutions

Programme de l'AANB

- Plan de ferme environnemental
- L'agriculture biologique en classe
- Laboratoire vivant
- Farm Talk Care
- Développement de la main-d'œuvre
- Journée portes ouvertes à la ferme

Feeds'N Needs

Smart Energy Company

Financement agricole Canada

AASCNB

Loi sur les Intrusions

Programme RALP

Programme de transport de la chaux

Dossiers historiques

PigTrace

Membres associés

Personnel et conseil d'administration

PCA Durable



JOËL LAMARCHE
AANB Président



ANNA BELLIVEAU
AANB PDG

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Par Joël Lamarche

Nous voici de nouveau au commencement de la saison de production. La première récolte de l'année 2024, le sirop d'érable, a été exceptionnelle pour la plupart des producteurs, offrant un contraste saisissant par rapport à l'année précédente. J'espère que les autres productions de la province seront également fructueuses.

Malgré une augmentation de la valeur des denrées produites au niveau provincial, Les exploitations agricoles n'engendrent pas plus de profits, car les coûts de production ont également augmenté. Bien que les hausses semblent s'être stabilisées, les marges bénéficiaires restent minces.

L'année 2024 étant une année électorale, nous continuerons à collaborer avec les dirigeants actuels et futurs de la province pour promouvoir les intérêts de tous les agriculteurs et préserver nos acquis.

Je vous souhaite une excellente saison de production.
Joel Lamarche

MESSAGE DE LA PDG

Par Anna Belliveau

La saison de croissance est à nos portes et je tiens à souhaiter à tous un printemps et un été merveilleux. L'hiver a été très doux, avec beaucoup moins de neige que les années précédentes. Il faut espérer que cela n'entraînera pas de problèmes pour les agriculteurs.

Pour notre part, nous continuons à offrir des programmes qui comprennent le plan de ferme environnemental, Agriculture en classe, le développement de la main-d'œuvre et la main-d'œuvre partagée, la santé mentale et la sécurité à la ferme, le Partenariat relatif aux espèces en péril présentes sur les terres agricoles, ainsi que notre grand projet fédéral quinquennal, Solutions agricoles pour le climat - Laboratoires vivants. Divers ateliers et sessions ont été organisés dans le cadre de ces différents programmes tout au long de l'année et mis gratuitement à la disposition des membres. Il y en aura d'autres cette année, mais nous essayons de les organiser à l'automne, en hiver et au début du printemps pour permettre aux agriculteurs d'y participer.

Les programmes mentionnés ci-dessus sont financés à 100 % par diverses sources comme le Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCAD), administré par le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et diverses autres sources. Nous travaillons en étroite collaboration avec le gouvernement afin d'aider à orienter les diverses politiques et les changements législatifs qui seront mis en œuvre. Nous travaillons également de concert avec nos coalitions Agriculture NB et Fermes et Forêts NB lorsque des questions touchent l'ensemble des agriculteurs et que nos valeurs concordent.

Je ne peux pas dire assez de bien de notre personnel qui assure le bon fonctionnement du bureau et la prestation des programmes. Bien que certains de nos employés travaillent à la maison, ils travaillent tous ensemble et s'entraident au besoin. Il arrive rarement que l'on trouve un environnement de travail où tout le monde s'entend, mais c'est le cas ici, et je suis reconnaissante d'avoir l'occasion de travailler avec eux tous les jours. Nous continuerons à informer les membres par le biais de nos bulletins d'information, de nos rapports d'activité électroniques, de nos sites web (AANB et AgriNB) et de Facebook.

Nous espérons que vous continuerez à soutenir l'Alliance et nous vous souhaitons à tous une bonne santé et une excellente saison de croissance.

MISE À JOUR DES PROBLÈMES

1) Programme fédéral Solutions agricoles pour le climat (SAC) - Living Lab

Nous entrons dans la troisième année de ce projet à l'échelle du Nouveau-Brunswick. L'objectif du programme Solutions agricoles pour le climat (SAC) - Living Lab est d'accélérer la collaboration en matière de développement, d'essai, d'adoption, de diffusion et de surveillance des technologies et des pratiques, y compris les pratiques de gestion bénéfiques (PGB) qui séquestrent le carbone et/ou atténuent les émissions de gaz à effet de serre (GES). Vingt-cinq sites de recherche commerciale ont été lancés ce dernier printemps dans toute la province et les essais sur ces sites se poursuivront au cours des prochaines années. Le gestionnaire de ce projet pluriannuel est Cedric McLeod, et plusieurs autres personnes et sous-traitants ont été engagés spécifiquement pour cette initiative.

2) Programme des routes rurales

Le ministère des Transports et de l'Infrastructure (MTI) dispose d'un budget fixe de 100 000 dollars pour maintenir ce programme, de sorte que, malheureusement, la demande est toujours supérieure à l'argent disponible pour réparer toutes les routes. Les réparations commenceront au printemps et se poursuivront à l'automne. Veuillez noter qu'il est impossible de réparer toutes les routes énumérées en raison du faible budget, mais le MTI essaie de les répartir de manière égale dans la province.

3) Programme des routes désignées

Les ingénieurs de district du MTI ont reçu les demandes de réparation des routes et publieront sous peu leur programme pour l'année à venir. Il n'y a pas de budget affecté à ce programme et les ingénieurs de district décideront à la fin d'avril ou au début de mai si les routes soumises feront partie du programme de réparation de cette année.

4) Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches (MAAP)

Agriculture NB, notre coalition avec l'Union nationale des fermiers du N.-B. et La Récolte de Chez Nous, a fait équipe avec le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches pour offrir un nouveau programme de santé mentale et de sécurité à la ferme dans la province. Nous sommes en train de recruter un coordonnateur ou une coordonnatrice afin de lancer officiellement le programme.

5) Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCAD)

Le PCAD est le cadre fédéral/provincial/territorial qui est entré en vigueur le 1er avril 2023. Le nouveau volet de financement quinquennal est maintenant en vigueur et les demandes peuvent être présentées. Veuillez consulter le site <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/10/agriculture.html> pour prendre connaissance des différentes sources de financement et remplir les formulaires de demande.

6) Structure tarifaire d'Énergie NB

Énergie NB propose une nouvelle structure des tarifs pour diverses entités, dont les exploitations agricoles. Elle propose que les exploitations agricoles qui produisent plus d'une certaine quantité d'énergie soient classées dans la catégorie commerciale, au lieu du tarif résidentiel auquel elles sont actuellement soumises. L'AANB participe aux audiences en tant qu'intervenant et le comité sur l'environnement est très actif dans ce dossier. Le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches a mis sur pied un comité composé de représentants du MAAP, du ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, de l'AANB et d'Énergie NB afin de discuter de ces audiences tarifaires. Une enquête a été menée pour permettre à Énergie NB de mieux comprendre la consommation d'électricité des agriculteurs.

7) PEPTA

Dans le cadre du Plan de conservation national du Canada, l'initiative Partenariat relatif aux espèces en péril présentes sur les terres agricoles (PEPTA) vise à collaborer avec la communauté agricole pour faciliter le rétablissement des espèces en péril sur les terres agricoles par le biais d'actions volontaires de gestion liées à l'habitat essentiel des espèces en péril. Auparavant administré par Nature NB, l'AANB mettra désormais en œuvre cet important programme par l'entremise de nos coordonnateurs du plan de ferme environnemental, John Russell et Likhita Potluri.

MISES À JOUR DES PROGRAMME DE L'AANB



PLAN DE FERME ENVIRONNEMENTAL

Un nouveau programme qui rémunère la gestion des terres pour les services écosystémiques a été lancé. Le Programme des paysages agricoles résilients (PPAR) donne la priorité aux pratiques respectueuses de l'environnement afin d'améliorer la résilience des exploitations agricoles et la santé de l'environnement. Il accélère l'adoption de pratiques de gestion bénéfiques (PGB) pour les biens et services écologiques (BSE), dans le but d'améliorer la qualité des sols et de l'eau, de conserver les habitats de la faune et de la flore et d'atténuer les effets du changement climatique. Le PPAR offre une aide financière pouvant aller jusqu'à 100 000 dollars par entreprise pendant toute la durée du programme.

Les demandeurs doivent soumettre des formulaires de préautorisation détaillant les projets proposés, qui sont évalués selon le principe du premier arrivé, premier servi, jusqu'à épuisement des fonds. Les demandeurs retenus concluent des accords spécifiant les activités admissibles et les méthodes de paiement, favorisant ainsi un partenariat durable entre l'agriculture et la nature.

Les demandeurs doivent posséder un certificat du Plan de ferme environnemental valide délivré moins de cinq ans avant la date de présentation de la demande et devront s'assurer de la validité de ce certificat tout au long de la période approuvée indiquée dans la lettre d'offre. Vous pouvez trouver plus d'informations ici -

<https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/10/agriculture/content/programmes.html> ou appeler au 506-259-0020.

N'oubliez pas de mettre à jour votre plan de ferme environnemental. Il est désormais en ligne. Contactez-nous à l'adresse efp_pfe@fermenbfarm.ca ou au 506-259-0020 pour accéder à votre compte préexistant si vous souhaitez mettre à jour votre cahier de travail PFE.

TENUE DE REGISTRES SUR LE TERRAIN

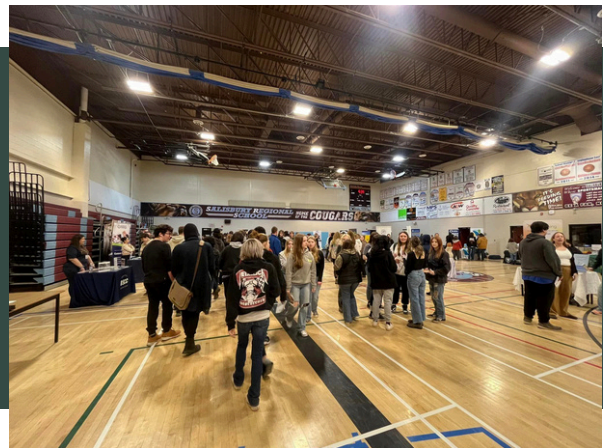
Les données actuelles sur les champs et les animaux sont nécessaires pour les programmes à venir. Sans ces données, votre ferme ne pourra pas profiter de certaines opportunités financières potentielles. Le travail du sol, la fertilisation - quel type (en particulier l'azote), le taux, le calendrier et l'emplacement - la gestion du fumier, l'analyse du sol (en particulier le niveau de matière organique) et le régime d'alimentation des animaux. Tenez des registres, de préférence dans un format transférable tel qu'une feuille de calcul électronique ou un programme commun de tenue de registres de champs tel que Champ AgExpert ou un autre stockage en nuage téléchargeable ou partageable tel que le Centre d'exploitation John Deere, et conservez les registres à la ferme.



AGRICULTURE EN CLASSE

AEC-NB célèbre le succès du Mois de la sensibilisation à l'agriculture canadienne. Au mois de mars, 80 trousse de semences « Mystery » ont été distribuées aux enseignants des classes de la 5e à la 8e année, ainsi que 1100 livres, All The Farmers You Will Know. Un grand concours de photos sur les médias sociaux s'est déroulé tout au long du mois, et deux gagnants ont reçu des ensembles de prix comprenant plusieurs de nos ressources, notamment des livres d'histoires, des jardins d'eau COVE, des livres de jardinage et un séjour de deux nuits au Best Western Plus, soit à Grand-Sault, soit à Fredericton. Pour nos élèves du secondaire, nous avons organisé deux sessions pratiques lors de la fin de semaine de leadership des 4H à Moncton et nous avons coorganisé l'exposition agricole de Nackawic à l'école secondaire Nackawic Senior High School. L'événement a rassemblé 600 élèves de cinq écoles et 37 bénévoles de la communauté agricole locale.

En avril, l'AEC-NB met l'accent sur les carrières. 60 élèves du secondaire ont assisté à notre atelier sur la nutrition animale lors de l'exposition Future Paths à Salisbury, et beaucoup d'autres se sont arrêtés à notre stand pour découvrir nos ressources sur les carrières dans le cadre du programme pensezAGRI. Deux excursions sont prévues pour les étudiants du cours AG110 au centre de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Lincoln. AEC-NB organise une session pratique sur l'irrigation pour les élèves participants. Un kiosque sera également installé à l'occasion de l'événement Essai d'un métier de Compétences NB à Moncton. Pour les enseignants et enseignantes, il y aura une visite de ferme à Salisbury. La visite se déroulera dans quatre types de fermes différentes afin de créer des liens avec les agriculteurs, d'en apprendre davantage sur l'industrie et d'établir des liens entre l'agriculture et les objectifs du programme d'études. À la fin du mois, les élèves de la classe AG110 de Chipman pourront participer à un laboratoire d'analyse de l'ADN des fraises.





LIVING LAB

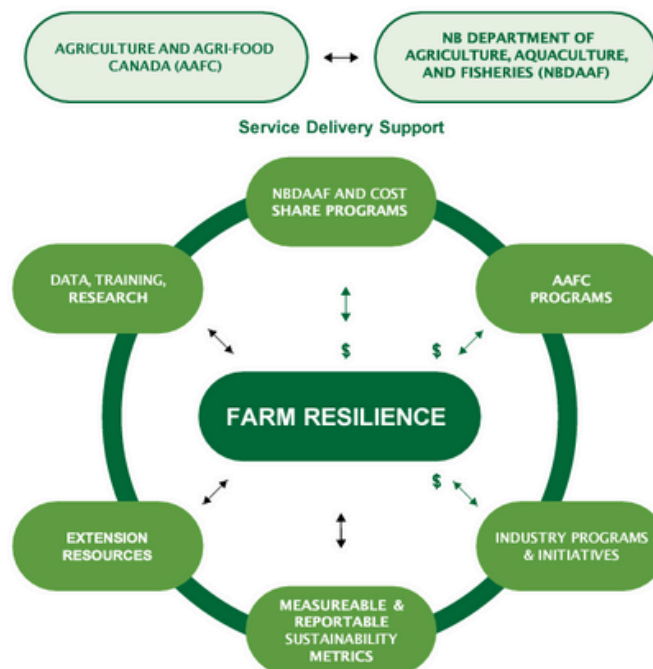
NEW/NOUVEAU-BRUNSWICK

LIVING LAB N-B

Au cours du mois dernier, Laboratoire vivant NB a voyagé à travers la province, rencontrant nos producteurs et leurs partenaires pour planifier la saison 2 ! Nous continuons d'étudier et de promouvoir les avantages des pratiques de gestion bénéfiques telles que les cultures de couverture, le travail réduit du sol, la gestion des éléments nutritifs 4R, l'utilisation d'inhibiteurs d'uréase et de nitrification, la correction du pH du sol, l'amélioration des plantations avec des légumineuses, le pâturage en rotation, l'amélioration des zones riveraines et les bandes de protection des pollinisateurs. Ces pratiques de gestion ont été identifiées comme ayant le potentiel de fournir des solutions agricoles pour améliorer la séquestration du carbone et réduire les gaz à effet de serre, améliorer la biodiversité et la qualité de l'eau, et renforcer la résilience des fermes.

Lors de nos réunions, les producteurs nous ont dit qu'il était nécessaire d'avoir une vue d'ensemble **de la façon dont les divers programmes et initiatives du NB promouvant les pratiques de gestion bénéfiques s'intègrent les uns aux autres, et de savoir où chercher du soutien s'ils sont intéressés par la mise en œuvre d'une ou de plusieurs de ces pratiques.**

Pour y remédier, nous avons collaboré avec nos homologues de l'industrie et du gouvernement pour élaborer cette vue d'ensemble de la façon dont tout cela fonctionne. Tous les contributeurs collaborent avec les producteurs dans l'objectif commun de la résilience des fermes : Laboratoire vivant NB et d'autres chercheurs étudient les pratiques de gestion bénéfiques avec les producteurs, pour les producteurs. Il existe des communications coopératives de données et de ressources entre les producteurs et leurs partenaires spécialistes en vulgarisation, et des cadres de rapports sur la durabilité. Enfin, les gouvernements fédéral et provincial, ainsi que l'industrie, offrent des incitatifs financiers pour faciliter la mise en œuvre. Une liste complète des programmes et ressources actuels est présentée sur notre site web, ainsi qu'un autre diagramme expliquant « pourquoi et comment » les objectifs mondiaux en matière de changement climatique et d'environnement s'appliquent aux producteurs néo-brunswickois. <https://lvnbl.ca/fr/objectifs-en-matiere-de-changement-climatique-et-denvironnement/>





DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE

DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE

Le programme de travail partagé - Lancement à grande échelle

L'Alliance agricole du Nouveau-Brunswick gère actuellement le Programme de main-d'œuvre partagée pour la deuxième année, avec 26 employeurs qui ont accès à la main-d'œuvre et plus de 100 travailleurs qui se sont inscrits pour un emploi saisonnier. Nous travaillons également en partenariat avec des agences de placement qui offrent des services aux employeurs et aux retraités désireux de réintégrer le marché du travail en jumelant des employeurs avec des retraités. Jusqu'à présent, notre programme a donné des résultats positifs et nous sommes en train de l'étendre aux exploitations agricoles à la grandeur de la province.

Si vous éprouvez des difficultés à trouver votre main-d'œuvre saisonnière ou si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements sur le programme, n'hésitez pas à communiquer avec Jimmy Alam, gestionnaire du programme de main-d'œuvre partagée à l'Alliance agricole du Nouveau-Brunswick, à l'adresse evolution@agrinnb.ca, ou par téléphone au (506) 260-2213.

CCNB et NBCC

CCNB et NBCC Nous continuons à travailler avec les deux collèges sur des programmes de formation pour soutenir le secteur agricole. Le CCNB a récemment embauché une nouvelle doyenne associée, Natalie Savoie, pour le développement du secteur à l'École des pêches, des ressources naturelles et des services communautaires. Nous sommes impatients de travailler avec Natalie sur les opportunités de formation développées et offertes. Nous tenons à remercier Yvon LeBlond pour sa contribution aux cours de formation offerts jusqu'à présent par le CCNB dans le domaine de l'agriculture. Nous continuons à travailler avec le NBCC sur l'offre potentielle d'un programme agricole de deux ans ainsi que sur des cours de micro-crédits. Grâce aux changements apportés au site AgriNB, nous disposerons également d'un endroit où trouver les derniers cours ou programmes de formation offerts ici au Nouveau-Brunswick.

Participation aux salons de l'emploi

Participation à des salons de l'emploi Tout au long de l'année, nous participons à des salons de l'emploi afin de recruter des personnes pour le programme de main-d'œuvre partagée et de promouvoir les emplois affichés sur les sites des banques d'emplois d'AgriNB et de Travail NB. Les prochains salons de l'emploi auxquels nous participerons sont énumérés ci-dessous. Nous vous encourageons à publier des offres d'emploi sur notre banque d'emplois : <https://agrinnb.ca/fr/carrieres-en-agriculture/emplois/>. Nous vous invitons également à participer aux salons de l'emploi auxquels nous assistons. Si vous êtes intéressé à vous joindre à nous, veuillez communiquer avec Kim Lipsett, coordonnatrice du développement de la main-d'œuvre, au 506-461-5418 ou à agrinnb@fermenbfarm.ca.

- Salons de l'emploi auxquels nous avons ou allons participé jusqu'à présent :
- Salon de l'emploi pour les nouveaux arrivants de Moncton - 24 avril de 10 h à 13 h
 - Salon de l'emploi du printemps de Woodstock - 25 avril
 - Salon de l'emploi pour les nouveaux arrivants de Saint John - 16 mai de 11 h à 13 h
 - Salon de l'emploi de Fredericton - 27 mai de 13 h à 16 h.

Nous prévoyons d'inclure sur le site web d'AgriNB les salons de l'emploi auxquels nous participons, alors n'hésitez pas à consulter le site.





FERME, PARLE, SOINS

Devenez un soutien par les pairs : Aidez à créer des communautés où les personnes travaillant dans le domaine de l'agriculture peuvent établir des liens, partager leurs expériences et se soutenir mutuellement.

Êtes-vous passionné par le soutien à la santé mentale et au bien-être des personnes dans la communauté agricole? Avez-vous de l'expérience en matière de soutien par les pairs ou souhaitez-vous simplement faire une différence dans la vie des agriculteurs et des travailleurs agricoles?

Nous sommes ravis de vous inviter à rejoindre notre réseau de soutien par les pairs en santé mentale agricole! Aucune expérience préalable n'est requise ; nous vous aiderons à apprendre et à développer les compétences nécessaires pour aider les autres. Notre réseau vise à fournir un espace sûr et positif pour les travailleurs de soutien par les pairs comme vous afin de se connecter, de partager des ressources et de collaborer à des initiatives qui favorisent la santé mentale et la résilience dans le secteur agricole.

En tant que membre de notre réseau, vous aurez la possibilité de :

- Vous engager auprès d'une communauté de personnes partageant les mêmes idées et dédiées à la santé mentale agricole.
 - Accéder à des opportunités de formation et de développement professionnel.
- Recevoir un soutien et des conseils pour apprendre et développer des compétences permettant d'apporter un soutien efficace par les pairs.
 - Participer à des initiatives de soutien par les pairs et à des programmes de sensibilisation.
 - Collaborer avec des experts dans le domaine de la santé mentale et de l'agriculture.

Nous recherchons également des personnes qui souhaitent faire partie de notre équipe en tant qu'animateurs d'ateliers et formateurs contractuels pour aider à donner des cours sur la santé mentale et/ou la sécurité. Que vous soyez un professionnel chevronné ou que vous cherchiez à acquérir de l'expérience dans ce domaine, nous serions ravis d'entendre parler de vous!

N'hésitez pas à nous contacter et à nous faire part de votre intérêt à rejoindre notre réseau, à accéder à la formation ou à obtenir de plus amples informations, en contactant la coordinatrice de Farm Talk Care, Victoria Hutt, à l'adresse suivante : talkparle@fermenbfarm.ca. Nous vous remercions de votre engagement à soutenir la santé mentale en agriculture!



JOURNÉE AGRICOLE PORTES OUVERTES

L'inscription à la Journée agricole portes ouvertes sera bientôt disponible. Nous contacterons les producteurs de la province afin de rassembler les participants à l'événement. Cette année, notre objectif est de doubler le nombre de participants par rapport à l'année précédente, ce qui promet une expérience encore plus enrichissante pour les communautés de toute la province.

Visitez le site www.fermenbfarm.ca/events/open-farm-day/ pour obtenir des mises à jour et des informations sur l'événement.

Inscrivez-le à votre agenda et joignez-vous à nous pour la Journée agricole portes ouvertes le dimanche 15 septembre 2024!

Si vous souhaitez devenir une ferme hôte pour l'événement de cette année, veuillez contacter Dylan à l'adresse suivante :

marketing@fermenbfarm.ca.

OPEN FARM DAY

JOURNÉE AGRICOLE PORTES OUVERTES



Agriculteurs aidant agriculteurs



6 EMPLACEMENTS FEEDS'N NEEDS AU NOUVEAU-BRUNSWICK!

Venez vous visiter...

Fredericton

50 rue Saunders E3B 1N1
506-455-3461

Moncton

1916 route Mountain E1G 1A9
506-382-1190

Saint John

354 Ave. Rothesay E2J 2C4
506-633-7272

Shediac

581 rue Main E4P 2C6
506-236-8001

Sussex

170 Ave. Stewart E4E 2G2
506-432-4200

Woodstock

395 rue Connell E7M 5G5
506-324-9103

RÉSOLUTIONS DE 2024

Solutions de logement rural pour les travailleurs agricoles

Attendu qu'en raison de la nature rurale de l'agriculture, les exploitations agricoles ont beaucoup de mal à trouver des travailleurs sans leur fournir de logement, et ;

Attendu que les travailleurs locaux et les TET ont besoin de logements sûrs ;

Qu'il soit résolu que l'Alliance collabore avec les parties prenantes fédérales, provinciales et gouvernementales afin de trouver des solutions pour les agriculteurs.

Relever les défis de la rentabilité agricole et répondre aux préoccupations en matière d'accessibilité financière

Attendu que les coûts de production augmentent continuellement pour les agriculteurs chaque année, et ;

Attendu que les consommateurs ont de la difficulté à satisfaire leurs besoins fondamentaux et qu'il devient difficile pour les agriculteurs d'être payés par le marché ;

Qu'il soit résolu que l'Alliance agricole du N.-B. collabore avec le gouvernement pour trouver des moyens d'aider les agriculteurs à atteindre la rentabilité, ie agrotourisme.

Parité salariale et compétitivité dans l'industrie agricole

Attendu que toutes les autres provinces n'ont pas à payer les taux d'heures supplémentaires pour les travailleurs agricoles primaires, et ;

Attendu que l'industrie agricole du Nouveau-Brunswick doit demeurer concurrentielle et que les salaires représentent une dépense importante ;

Qu'il soit résolu que nous ayons les mêmes avantages que les autres provinces en ce qui concerne les travailleurs agricoles primaires.

Harmoniser les lois sur les heures supplémentaires pour améliorer la compétitivité des agriculteurs du Nouveau-Brunswick

Attendu que les agriculteurs du Nouveau-Brunswick doivent concurrencer les agriculteurs de la Nouvelle-Écosse, du Québec, de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse, et ;

Attendu que ces autres provinces sont exemptées du paiement des heures supplémentaires pour le travail agricole, et ;

Attendu que cela place les agriculteurs du Nouveau-Brunswick dans une position désavantageuse par rapport à la concurrence ;

Qu'il soit résolu que l'AANB fasse pression sur le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches et sur le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail pour qu'ils modifient les lois sur les heures supplémentaires du Nouveau-Brunswick afin de les harmoniser avec celles de la Nouvelle-Écosse.

Plaidoyer pour le maintien des permis de nuisance pour les cerfs dans les cultures céréalières par le biais d'un lobbying auprès du Ministre de ressources naturelles et développement de l'énergie

Attendu que le MRNDE envisage d'éliminer les permis de chasse des cerfs de Virginie nuisibles pour les cultures céréalières touchées ;

Qu'il soit résolu que l'AANB fasse pression sur le MRNDE pour qu'il maintienne le programme de permis pour les cerfs de Virginie nuisibles tel qu'il existe actuellement.

RÉSOLUTIONS DE 2024

Exprimant sa gratitude pour le programme d'aide au transport de la chaux et plaidant pour son maintien en 2024

Attendu que les sols du Nouveau-Brunswick ont naturellement un faible PH, et ;

Attendu que les coûts des engrais et les coûts de transport de la chaux sont hors du contrôle des agriculteurs, et ;

Attendu que les agriculteurs du Nouveau-Brunswick ont besoin de chaux pour que leurs champs soient productifs ;

Qu'il soit résolu que l'AANB remercie le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches pour le programme d'aide financière au transport de la chaux mis en place à la fin du printemps 2023, et ;

Qu'il soit ainsi résolu que l'AANB fasse pression sur le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches pour qu'il continue en 2024 et qu'il élargisse la subvention au transport de la chaux pour qu'elle soit accessible à tous les agriculteurs.

Exiger du ministère des Transports du Nouveau-Brunswick qu'il s'attaque au problème du panais sauvage et qu'il le contrôle

Attendu que le panais sauvage est une espèce envahissante qui n'a pas de prédateurs connus ou qui est un hôte pour les insectes ou les champignons de contrôle, et ;

Attendu que le panais sauvage contient des substances chimiques appelées furanocoumarines qui, en plus de dissuader les herbivores de manger la plante, peuvent également provoquer une éruption cutanée semblable à une brûlure (phytophotodermatite) chez les personnes et le bétail, et ;

Attendu que le panais sauvage concurrence les cultures bénéfiques pour la production alimentaire et l'habitat des abeilles mellifères telles que la verge d'or, et ;

Attendu que le panais sauvage est contrôlé dans les champs qui font l'objet d'un labourage régulier pour l'agriculture, que les cultures prolifèrent dans les zones non perturbées telles que les emprises routières et les bords de sentiers, et ;

Attendu que les grandes populations de panais sauvage ont tendance à se trouver dans des zones non perturbées telles que les emprises routières.

Qu'il soit résolu que le ministère des Transports et de l'Infrastructure du Nouveau-Brunswick est encouragé à travailler au contrôle de la population de panais sauvage sur la propriété gouvernementale en tondant avant que les plantes ne montent en graines.

Demander instamment à Énergie NB et au GNB d'accorder un soutien financier à 0 % d'intérêt pour les projets d'énergie renouvelable à la ferme

Attendu que les projets d'énergie renouvelable sont encouragés, et ;

Attendu que selon toute vraisemblance, les PER deviendront plus fréquents dans les fermes afin d'aider à compenser les coûts de l'énergie ;

Qu'il soit résolu que Énergie NB et le GNB financent ces projets à un taux d'intérêt de 0 %.

RÉSOLUTIONS DE 2024

Plaidoyer pour le maintien du financement et du soutien de l'Association pour l'amélioration des sols et des cultures du Nouveau-Brunswick

Attendu que l'Association pour l'amélioration des sols et des cultures du Nouveau-Brunswick (AASCNB) a fourni aux agriculteurs du Nouveau-Brunswick d'excellents conseils et recommandations sur la production de grandes cultures et de cultures horticoles et sur la gestion des sols au cours des quarante dernières années, et ;

Attendu que l'AASCNB a été un partenaire solide dans la prestation de programmes environnementaux aux agriculteurs du Nouveau-Brunswick, et ;

Attendu que l'AASCNB organise de nombreuses journées champêtres, des démonstrations, des bulletins d'information et des séances d'information pour fournir les renseignements les plus récents sur les meilleures pratiques de gestion, et ;

Attendu que le financement de l'AASCNB a été assuré par le Partenariat canadien pour l'agriculture et, plus récemment, par le plus récent Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCAD), et ;

Attendu que le financement le plus récent du PCAD n'est prévu que pour un an, soit jusqu'au 31 mars 2024, pendant qu'une étude est menée pour trouver les moyens les plus efficaces de fournir ce financement ;

Qu'il soit résolu que l'Alliance agricole du Nouveau-Brunswick fasse pression sur le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick pour qu'il continue à financer l'Association pour l'amélioration des sols et des cultures du Nouveau-Brunswick, dans l'éventualité d'un manque de financement.

Exiger le maintien de la classification résidentielle actuelle, la suppression du plafond des énergies renouvelables et l'adoption d'un programme commercial de facturation nette pour les fermes dans le cadre de l'examen de la conception des tarifs d'Énergie NB

Attendu que Énergie NB entreprend un examen de la conception des tarifs/de la classification des tarifs pour les utilisateurs finaux ;

Attendu que de nombreux membres de l'AANB pourraient passer d'une résidence classée comme agricole à une classification et à des tarifs/conditions inconnus, ce qui pourrait se traduire par des coûts d'électricité beaucoup plus élevés ;

Attendu que les fermes peuvent vouloir installer des systèmes de production d'électricité renouvelable sur leurs fermes afin de compenser la production d'électricité pour l'utiliser ou la vendre à la compagnie d'électricité locale ;

Attendu que Énergie NB a plafonné la production d'électricité renouvelable à 100 KW ;

Attendu que cela ne représente qu'une petite partie de la consommation électrique totale de nombreuses fermes ;

Qu'il soit résolu que l'AANB demande à Énergie NB, au MAAP et au ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie de maintenir le code de catégorie résidentielle actuel pour toutes les fermes, de supprimer le plafond de l'énergie renouvelable et de s'inspirer du programme de facturation nette commerciale de la Nouvelle-Écosse.

FINANCEMENT AGRICOLE CANADA



La valeur des terres agricoles au Canada a poursuivi sa progression en 2023

En 2023, la valeur moyenne des terres agricoles canadiennes a poursuivi sa progression constante grâce à une augmentation de 11,5 %. Il s'agit d'une hausse légèrement inférieure à l'augmentation de 12,8 % enregistrée en 2022, selon le dernier **rapport Valeur des terres agricoles de FAC**.

Au cours des dernières années, le prix des terres a connu des hausses marquées dans tout le pays, même si on s'attendait à ce que les conditions du marché ralentissent la croissance de la valeur des terres. Nous continuons d'observer une offre limitée de terres agricoles disponibles combinée à une forte demande des exploitations agricoles.

Les hausses provinciales moyennes les plus marquées de la valeur des terres agricoles ont été observées en Saskatchewan, au Québec, au Manitoba et en Ontario et se chiffrent à 15,7 %, 13,3 %, 11,1 % et 10,7 % respectivement. Quatre provinces ont enregistré des augmentations moyennes de moins de 10 %, donc inférieures à la moyenne nationale, soit la Nouvelle-Écosse (7,8 %), l'Île-du-Prince-Édouard (7,4 %), l'Alberta (6,5 %) et le Nouveau-Brunswick (5,6 %).

La Colombie-Britannique a enregistré une diminution moyenne de 3,1 %, mais c'est la province où la valeur des terres agricoles est la plus élevée en moyenne.

Le nombre de transactions rendues publiques à Terre-Neuve-et-Labrador, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Yukon était insuffisant pour évaluer pleinement l'évolution de la valeur des terres agricoles dans ces régions.

Le marché foncier s'est avéré très résilient. Dans la prochaine année, il faudra bien tenir compte du prix et du moment avant d'acheter des terres. Certains exploitants attendront de voir quelle valeur les terres atteindront, tandis que d'autres voudront procéder plus rapidement à un achat si des terres adjacentes sont à vendre, ou simplement parce que cet achat cadre avec leur plan d'affaires stratégique.

On estime que le nombre de transactions liées aux terres agricoles en 2023 a légèrement diminué par rapport à 2022, les exploitants agricoles ayant fait preuve d'une plus grande prudence dans leurs décisions d'investissement. Ce contexte de prudence face aux transactions liées aux terres agricoles devrait se prolonger jusqu'en 2024 en raison de l'affaiblissement attendu des recettes agricoles et de la hausse prévue des coûts d'emprunt et des prix des intrants.

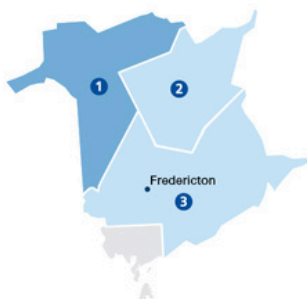
FAC reconnaît que les terres agricoles moins abordables constituent un défi pour les jeunes producteurs, les nouveaux agriculteurs et ceux qui aspirent à procéder à une expansion. Certaines exploitations peuvent être exposées à des risques plus importants, car elles doivent composer avec des taux de location et des coûts des intrants plus élevés.

Les **recettes monétaires tirées de la production de céréales, d'oléagineux et de légumineuses au Canada** ont augmenté de 0,4 % en 2023, et devraient chuter de 13,2 % en 2024. Pour se préparer à des changements économiques inévitables mais imprévisibles, il est important non seulement d'élaborer un plan de gestion des risques, mais aussi de le mettre à jour au fur et à mesure que l'économie évolue. En restant informés des facteurs externes tels que les prix des produits agricoles et les taux d'intérêt, les producteurs peuvent veiller à ce que leur budget soit suffisamment souple.

La bonne nouvelle est que les hausses de la valeur des terres agricoles reflètent des perspectives positives pour la demande de produits agricoles et les aliments de qualité que nous produisons au Canada. Les producteurs font depuis longtemps des investissements stratégiques dans les terres. Ces investissements à long terme dans la production alimentaire ont favorisé la croissance de l'industrie agricole et agroalimentaire du Canada et ont contribué à lui garantir un brillant avenir.

En communiquant ses connaissances et ses prévisions économiques en matière d'agriculture, FAC fournit des renseignements et une expertise solides pour aider les acteurs de l'agroindustrie à atteindre leurs objectifs. Pour de plus amples renseignements et conseils, visitez fac.ca/ServicesEconomiques.

Jean-Philippe Gervais, PhD
Économiste agricole en chef à FAC

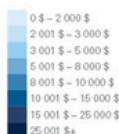


Terres cultivées Régions agricoles du Nouveau-Brunswick

	Variation en pourcentage	Valeur \$/acre*	Écart de valeur**
1 Ouest	3,6 %	6 400 \$	De 1 300 \$ à 10 000 \$
2 Nord	25,0 %	2 600 \$	De 2 600 \$ à 4 700 \$
3 Sud	3,2 %	2 600 \$	De 1 500 \$ à 6 400 \$

*Valeur de référence FAC \$/acre.

**L'écart de valeur représente 90 % des ventes dans chaque région et exclut les 5 % des ventes les plus élevées et les moins élevées.



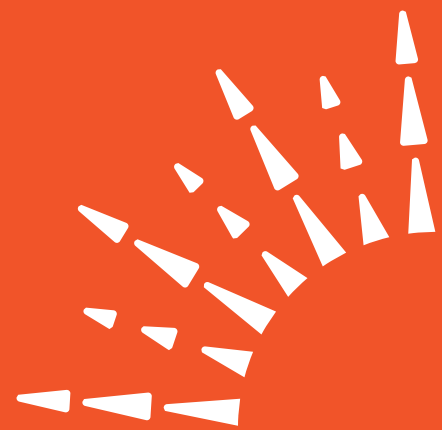


EXPLOITEZ VOTRE INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

L'agriculture solaire commence ici.

Exploitez la puissance de vos terres et mettez-vous à l'abri de l'imprévisibilité liée au prix de l'énergie et aux pannes de courant. La Smart Energy Company se spécialise dans la création de micro-réseaux modulaires pour votre ferme. Ceux-ci résisteront à l'épreuve du temps tout en améliorant de façon tangible vos bénéfices nets.

Faites la lumière sur vos options énergétiques dès aujourd'hui en vous rendant à thesmartenergycompany.ca



2024 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET ATELIER DE LA AASCNB



Les 14 et 15 mars, l'AASCNB a tenu son assemblée générale annuelle au Fredericton Inn à Fredericton. L'année 2024 marque le quarante-cinquième anniversaire de l'AASCNB et l'Association sera éternellement reconnaissante du soutien financier de ses commanditaires et partenaires qui ont rendu cet événement possible ; un événement qui a été très enrichissant pour le secteur agricole du Nouveau-Brunswick.

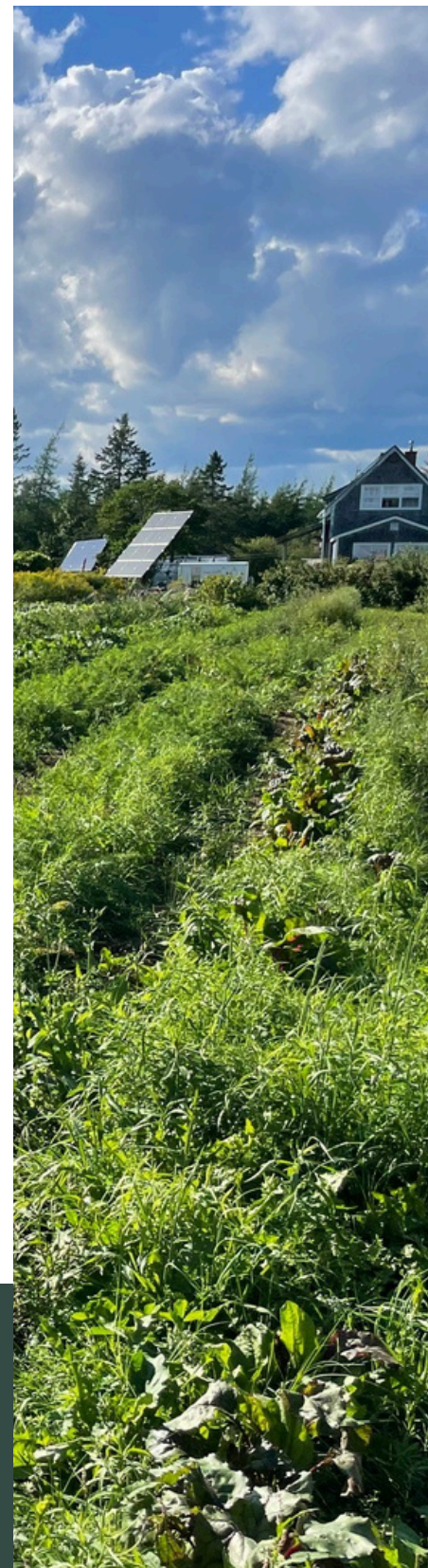
L'avant-midi du jeudi 14 mars a été consacré à la réunion d'affaires de l'AASCNB qui comprenait l'examen des rapports financiers et des résolutions locales. Pour commencer l'après-midi, le président de l'AASCNB, Tyler Coburn, a ouvert les sessions techniques en souhaitant la bienvenue aux personnes participantes. L'AASCNB a eu le plaisir d'accueillir un grand nombre d'agriculteurs, de professionnels de l'agriculture, d'agronomes et d'employés du gouvernement pour cet événement de deux jours. Les agriculteurs du Nouveau-Brunswick évoluent dans un contexte économique difficile, mais ils demeurent motivés à poursuivre leur mission de nourrir la population canadienne.

Les sujets abordés par les conférenciers du jeudi ont porté sur l'importance de mesurer et de conserver des données sur les éléments cultureux tels que la disponibilité de l'azote et le carbone séquestré dans le sol. Des présentations ont également été faites sur les considérations relatives à la gestion des fourrages et des pâturages. Le banquet de la ferme de l'année a eu lieu ce soir-là et John Riordon a remis le prix à Keswick River Farms ; Jeremy, David et Ida DuPlessis. Ce prix était commandité par Pioneer Corteva. Le prix du dévouement de l'AASCNB a également été remis à Garnet Donnelly lors du banquet. L'honorable ministre Margaret Johnson était également présente et s'est adressée aux participants du banquet.

Le vendredi, les sessions se sont poursuivies avec des présentations portant sur le point de vue des consommateurs sur l'agriculture, les pratiques d'agriculture résiliente, l'importance de la collecte de données à la ferme, et se sont terminées avec des mises à jour du MAAPNB, de l'AASCNB et de Laboratoires vivants NB concernant leurs projets et leurs programmes.

La rencontre a été un grand succès grâce à nos présentateurs compétents, à nos généreux commanditaires, à nos partenaires dévoués et, bien sûr, à tous ceux et celles qui ont assisté à la rencontre pour apprendre et poser des questions.

Merci encore à nos commanditaires, à nos partenaires et à tous ceux et celles qui ont contribué à cet événement.



ACTE D'INTRUSION

Le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches poursuit ses efforts concertés à l'appui des fermiers. Dans le cadre des efforts continus du ministère, une Loi concernant l'intrusion sur les terres agricoles a récemment été créée. Cette loi a pour but de dissuader l'intrusion sur les terres agricoles au moyen d'un véhicule à moteur ou par tout autre moyen; de réduire les dommages causés aux terres et aux cultures et d'accroître la production et la salubrité des aliments. Elle exige des tiers qu'ils obtiennent une autorisation écrite d'y entrer ou d'y pénétrer.

Toute personne, avant d'entrer ou de pénétrer sur une terre agricole pour quelque raison que ce soit, doit d'abord obtenir de son propriétaire ou de son occupant une autorisation écrite lui permettant d'y entrer ou d'y pénétrer. L'intrusion par tous les moyens (p. ex. à pied, en véhicule à moteur, à vélo, etc.) est interdite. Le propriétaire de la terre agricole ne sera pas tenu de poser un écriteau.

Les seules exemptions visent à permettre aux chasseurs, trappeurs et colleteurs d'entrer ou de pénétrer sur des terres agricoles dans l'intention d'y prendre un animal blessé de la faune et les personnes qui y sont autorisées par la loi peuvent entrer ou pénétrer sur des terres privées ou des terres de la Couronne dans le cadre de leurs fonctions, p. ex. des agents de la paix, des agents d'exécution des arrêtés municipaux, etc. Cependant, les chasseurs doivent informer le propriétaire de leur intention d'entrer sur sa terre.



PROGRAMME RALP

Le Programme de paysages agricoles résilients offre un soutien aux agriculteurs pour améliorer la résilience environnementale des paysages agricoles en accélérant l'adoption de pratiques de gestion bénéfiques (PGB) des biens et services écologiques (BSE). Les BSE dont la société bénéficie découlent du bon fonctionnement des écosystèmes, qui lui-même dépend de l'adoption de pratiques adéquates en matière d'utilisation et d'entretien des sols et des ressources en eau, de préservation des habitats fauniques et de la biodiversité, et d'adaptation aux effets des changements.

Le programme vise notamment à : réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la santé des sols, favoriser la conservation et la restauration des habitats fauniques essentiels, accroître la résilience des terres agricoles, améliorer la qualité de l'eau

Les résultats du programme favorisent des écosystèmes sains et fonctionnels qui profitent à l'ensemble de la société. Le financement provient d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, par l'entremise du Partenariat canadien pour une agriculture durable.

Il y a trois principales catégories de pratiques admissibles :

- réduction du travail du sol;
- étangs et terres humides;
- habitat des pollinisateurs, paysages critiques et marginaux, arbres, zones riveraines et gestion des cultures.

Les lignes directrices du programme et des renseignements supplémentaires seront disponibles [sur le site Web du ministère](#).

Avant de déposer une demande, les demandeurs doivent en discuter avec le personnel compétent du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches (agent de croissance des entreprises, agent de développement ou spécialiste). Une liste des personnes-ressources du Ministère se trouve sur le lien suivant : [Secteur du développement des cultures \(Direction\) \(gnb.ca\)](#)

Le secteur agricole et agroalimentaire du Nouveau-Brunswick a enregistré des recettes monétaires agricoles records de 1,23 milliard \$ en 2023.

Le Partenariat canadien pour une agriculture durable est un accord de cinq ans d'une valeur de 3,5 milliards \$ conclu entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour renforcer la concurrence, l'innovation et la résilience du secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels. L'accord prévoit une somme de 1 milliard \$ en activités et en programmes fédéraux, et une somme de 2,5 milliards \$ dont les coûts sont partagés à 60 pour cent par le gouvernement fédéral et à 40 pour cent par les provinces et territoires pour des programmes conçus et mis en œuvre par les provinces et les territoires.



PROGRAMME DE TRAÇABILITÉ POUR PORCTRACÉ

Tous les propriétaires de porcs sont tenus de s'inscrire au programme PorcTracé afin de favoriser la santé animale et la salubrité des aliments. Nous rappelons à tous les magasins d'aliments pour animaux, aux marchands de bétail et aux agriculteurs du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard que le programme de traçabilité PorcTracé est obligatoire depuis le 1er juillet 2014. Le programme est mis en œuvre par l'ACIA. Toute personne impliquée dans les déplacements de tous les porcs est responsable de signaler les déplacements dans PorcTracé, c'est la loi au Canada.

Les magasins d'alimentation, les marchands de bétail ou les agriculteurs qui achètent des porcs sevrés à un producteur de porcs pour les revendre à des éleveurs de petites exploitations doivent respecter les règles de PorcTracé. Tous les propriétaires de porcs doivent être inscrits à PorcTracé ; les déplacements doivent être enregistrés dans leur compte PorcTracé. Cela nécessite un numéro d'identification des installations pour animaux et la création d'un compte PorcTracé. (ils sont fournis gratuitement).

Mettre en place avant l'achat des porcs sevrés pour s'assurer que les déplacements sont enregistrés. Chaque personne qui achète des porcs sevrés (producteur de petite exploitation) doit avoir un numéro d'identification des installations pour animaux et un compte PorcTracé pour enregistrer les déplacements sur son site

N.-B. - contacter AAPNB @506-432-2150

Visitez le site <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/10/pdf/Agriculture/Livestock-Betail/traceability-program-for-pigTRACE.pdf> pour obtenir de plus amples renseignements.

Aidez-nous à faire passer le message pour informer tout le monde ! Si vous avez des questions, veuillez contacter: NB Pork au 506-458-8051, 226-228-8655 ou PorcTracé au 1-866-300-1825. Merci beaucoup d'avoir initié PorcTracé, un règlement qui est en place depuis 2014!



2023-2024 MEMBRES ASSOCIÉS



2023-2024 CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉGION 1

- Joël Lamarche - Président
- Justin Montreuil - Directeur

RÉGION 2

- Alarie LeBreton - Directeur
- Joan Duivenvoorden - Secrétaire

RÉGION 3

- Jean-François Michaud - Directeur
- Bethany Dykstra - Trésorière
- Tamara Sealy - 1ere Vice

RÉGION 4

- Greg Reicker - Directeur
- Coralee Wesselius - Directrice

RÉGION 5

- Ron Fournier - Directeur
- David Walker - 2e Vice

RÉGION 6

- Zakary Hargrove - Directeur
- Trevor Welch - Directeur

PERSONNEL AANB

CEO - Anna Belliveau

Office Manager - Nicole Arseneau

Office Assistant - Pamela Walton

Communications Manager - Dylan LeBlanc

Program Officer - April Thorne

EFP Facilitator - John Russell

EFP Coordinator - Likhita Potluri

AG in the Classroom Manager - Charlotte Flores

Workforce Development Coordinator - Kim Lipsett

Shared Workforce Coordinator - Jimmy Alam

Mental Health & Farm Safety Coordinator - Victoria Hutt

Living Lab KTT Coordinator - Emilie Murphy

Living Lab Project Manager - Cedric MacLeod

Contactez-nous:

2-150 Alée Woodside, Fredericton, N-B, E3C 2R9

Téléphone: (506) 452-8101

Courriel: alliance@fermenbfarm.ca

site web: www.fermeNBfarm.ca



Partenariat canadien pour une agriculture durable

Compétitive. Novatrice. Résiliente.

Le Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCA durable) est un investissement de cinq ans (2023 – 2028) à frais partagés par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour renforcer la compétitivité, l'innovation et la résilience du secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels.

Voici les demandeurs admissibles :

- Peuples ou organisations autochtones
- Producteurs agricoles (particuliers ou groupes)
- Associations de producteurs agricoles
- Agro-entreprises
- Établissements universitaires ou de recherche
- Transformateurs de produits agroalimentaires du Nouveau-Brunswick
- Autres particuliers ou groupes en mesure d'atteindre les objectifs du programme

Les programmes du PCA durable du Nouveau-Brunswick comprennent ce qui suit :

- Accessibilité et amélioration des terres agricoles
- Amélioration de la santé et de la qualité des cultures et du bétail
- Amélioration génétique des animaux d'élevage
- Avancement du secteur de la transformation agroalimentaire
- Développement des marchés et accès
- Développement du secteur des cultures et du bétail
- Facilitation de la recherche et de l'innovation en agriculture
- Gestion des risques et salubrité des aliments
- Planification d'entreprise, perfectionnement des compétences et éducation à l'agriculture
- Planification de la gestion agroenvironnementale
- Pratiques de gestion bénéfiques
- Programme de développement de l'agriculture autochtone
- Programme de paysages agricoles résilients
- Services agroenvironnementaux

Les demandes de renseignements générales peuvent être envoyées par courriel à Sustainable.CAP@gnb.ca.

Veillez communiquer avec le personnel du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches afin de discuter de votre projet.

Vous trouverez les coordonnées des employés en cliquant sur les liens ci-dessous.



Secteur du développement des cultures



Croissance des entreprises



Secteur du développement du bétail



Développement sectionnel - pomme de terre



Scannez pour accéder aux [lignes directrices des programmes de financement et aux formulaires de demande.](#)